

Avenant N°2
Modification aux Instructions de Course du
Trophée d'Automne

Le 03-11-2022 à 10h00

En cas de course poursuite à départ décalé

- Le parcours sera le parcours 3 ou le parcours 3 réduit comme suit : aller-retour départ-SLV-arrivée (1 tour, tribord), ceci modifié l'ANNEXE COURSE POURSUITE À DÉPARTS DÉCALÉS
- Le pavillon Z sera utilisé : tout bateau franchissant la ligne avant son heure spécifique de départ sera pénalisé :
 - o avant sa dernière minute : OCS
 - o pendant sa dernière minute : 20% de pénalité, selon la RCV 30.2 (ceci complète la règle 2.5 de l'organisation des courses poursuites à départ décalés du guide OSIRIS
- La règle 2.1 de l'organisation des courses poursuites à départ décalé du guide OSIRIS ne s'applique pas.

L'horaire de départ de chaque bateau sera disponible au club à partir de 09h00 le samedi et affiché sur le site web du club.

Le Comité de Course